

Généraux, y est retourné avec ordre de prendre conjointement avec le Comte de Wassenauer, le caractère d'Ambassadeur Extraordinaire, pour amener à une conclusion finale, les affaires sur lesquelles L. H. P. leur ont donné de nouvelles instructions, & en même-tems de ne rien négliger de ce qui pourroit conduire à l'heureux terme d'une pacification générale. Mais on attendroit à cet effet d'autres dispositions de la part de la Cour Britannique.

Des plaintes mal-fondées ayant été portées aux Seigneurs du Gouvernement, contre les troupes-Impériales-Autrichiennes qui ont aux ordres du Maréchal de Bathiani sur le territoire de la République, ce Général en a écrit à L. H. P., & dans sa Lettre qui est très-belle & qui a été rendue publique, il leur marque « Que c'est dans l'amertume de son cœur, qu'il apprend les bruits injurieux qui se répandent en ces Provinces, à la charge des troupes dont il a le commandement, & auxquelles on impute d'avoir commis des pillages & des ravages énormes, des cruautés inouïes, & d'autres excès sur les terres de la République : Que quoique dans les Armées les mieux disciplinées il se trouve toujours des esprits turbulens & libertins, qui bravent la discipline militaire & commettent des desordres que la vigilance des Chefs ne sauroit prévoir, rien n'a été oublié pour les prévenir, soit par l'exactitude des ordres qui ont été donnés, soit par les punitions rigoureuses qui ont été faites de ceux que l'on a trouvés en faute : Qu'il défie personne de prouver qu'on lui ait jamais demandé justice inutilement, ou qu'il l'ait refusée lorsqu'on a pu découvrir les coupables : Qu'il en est de même

III.
*Substance
d'une Lettre
du Maré-
chal de Ba-
thiani.*